

AMBITION REV3
pour le Bâtiment durable
2024 - 2027





SOMMAIRE

- p.3** Préambule
- p.4** Agir sur 20% des émissions de gaz à effet de serre de la région par la décarbonation du secteur du bâtiment
- p.4** Contexte
- p.5** Enjeux prioritaires
- p.8** Des cadres régionaux d'ambitions pour le climat, la formation et l'emploi, et au service de la transformation de l'économie régionale
- p.11** Un plan d'actions partagé, structuré en trois axes stratégiques
- p.12** Axe stratégique 1 : Accompagner les acteurs en faveur de la performance énergétique et environnementale des bâtiments
- p.13** Axe stratégique 2 : Développer les énergies renouvelables intégrées au bâti
- p.14** Axe Stratégique 3 : Développer une nouvelle filière de la rénovation Hors-Site
- p.15** Des ambitions transversales aux politiques régionales
- p.17** Annexe : Programme d'actions détaillé

Préambule

Face aux divers défis, climatiques, énergétiques et économiques, touchant la région et, au-delà, le monde dans son ensemble, les Hauts-de-France sont le lieu d'une dynamique innovante et partenariale portant le nom de **rev3**.

Rev3 est, depuis 2012, l'étendard et le catalyseur des ambitions et actions des Hauts-de-France pour promouvoir **une région plus durable et plus solidaire pour et avec les hommes, les territoires et la planète**.

Adoptée en juin 2022, la **Feuille de route rev3**, a pour première ambition de favoriser les filières d'avenir stratégiques, innovantes et créatrices de richesses et d'emplois. Certaines filières existantes ou émergentes ont été estimées prioritaires, comme celle du bâtiment durable et son efficacité énergétique.

Décarboner le secteur du bâtiment, c'est répondre aux 3 transitions auxquelles doit faire face notre planète, notre région, ses habitants mais aussi nos entreprises :

- ✓ la transition énergétique, en encourageant notamment la rénovation des logements et du parc tertiaire, en identifiant des solutions permettant la massification de la rénovation énergétique, tout en accélérant le recours aux éco-matériaux, aux solutions bas carbone et aux énergies renouvelables et de récupération,

- ✓ la transition technologique, en s'appuyant sur des solutions d'industrialisation des modes de construction et de rénovation des bâtiments,
- ✓ la transition sociétale, en permettant aux habitants de notre région de mieux se loger, de bénéficier d'équipements publics adaptés aux changements climatiques...

Pour agir sur cette question et rendre nos bâtiments performants et durables, l'action de la Région vise à créer les conditions permettant **d'améliorer l'efficacité énergétique** des bâtiments et de l'habitat, **d'encourager l'utilisation des ressources renouvelables** pour décarboner le secteur du bâtiment, de fédérer les acteurs autour d'enjeux communs et partagés et à accompagner la transformation de l'économie régionale inhérente à cet enjeu.

L'industrialisation de la rénovation est essentielle pour atteindre les objectifs énergétiques et climatiques nationaux et européens. La **construction Hors-Site adaptée à la rénovation** fait partie des solutions qui permettront de répondre aux enjeux de massification.

Ce document a pour objet de présenter les ambitions et les actions mises en œuvre par la Région dans le domaine du bâtiment durable.



*Rénovation de l'hôpital
Saint Philibert - Lomme*

Agir sur 20% des émissions de gaz à effet de serre de la région par la décarbonation du secteur du bâtiment

CONTEXTE

La Région Hauts-de-France a placé le bâtiment durable et son efficacité énergétique comme axe prioritaire du mandat. L'ambition affichée par la dynamique rev3 d'atteindre la neutralité carbone et la transformation durable de l'économie régionale se traduit pour le secteur du bâtiment par **deux grands objectifs** :



Pour appréhender ces objectifs, deux grands constats sont posés :

Un secteur prioritaire pour réduire les émissions de CO₂

Le secteur du bâtiment est l'un des principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre et consommateurs d'énergie en région. L'ensemble des bâtiments résidentiels et du secteur tertiaire représente 20% des émissions de carbone et 35% des besoins énergétiques du territoire régional.

Le défi de la décarbonation des bâtiments est particulièrement colossal pour la région qui présente un parc d'environ 3,8 millions de bâtiments (2,3 millions de logements et 1,5 millions de bâtiments tertiaires), majoritairement constitué de bâtiments anciens et fortement consommateurs d'énergie. On estime par exemple que 80% des bâtiments éducatifs et 40% des logements (soit deux fois supérieur à la moyenne nationale) sont considérés comme des passoires thermiques et donc à rénover dans les prochaines années.

Un secteur économique d'importance

Le secteur du BTP est le 4ème secteur économique de la région en termes d'emplois et d'entreprises non délocalisables. Avec une répartition sur tous les territoires, on compte environ 40 000 établissements qui totalisent 7% des emplois régionaux, soit près de 120 000 emplois. Ce secteur représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros par an.

Le bâtiment durable rassemble un secteur encore plus important si on tient compte des filières du mix énergétique et des filières émergentes de l'économie circulaire et des matériaux biosourcés. Pour répondre au besoin accru en rénovations énergétiques performantes et durables, il est évident que ce secteur devra se développer et s'adapter aux défis de l'emploi, de la productivité et de l'innovation. La feuille de route rev3 met en avant le bâtiment comme un secteur d'avenir pour la transformation durable de l'économie régionale.

*Rénovation école Jules Verne
Lens*



ENJEUX PRIORITAIRES

L'importance de généraliser les rénovations performantes



Si des efforts ont été réalisés pour réduire l'impact carbone des bâtiments ces dernières années, notamment au travers de la rénovation énergétique, force est de constater que la décarbonation du secteur n'atteint pas le niveau espéré. En cause notamment, la qualité des rénovations est insuffisante pour réduire significativement les consommations d'énergie, qu'il s'agisse des logements ou du parc tertiaire.

Par ailleurs, la performance des rénovations ne se limite pas à l'amélioration de l'efficacité énergétique mais doit également prendre en compte plusieurs critères de qualité environnementale et de bien-être des occupants. Ces approches dites en « qualité globale » du bâtiment deviennent progressivement la nouvelle norme en matière de rénovation et de construction. Cette démarche multicritères est à construire, à renforcer et à amplifier sur le territoire afin de faciliter l'appropriation de tous les acteurs.



Des filières régionales d'avenir autour des écomatériaux

Les écomatériaux (biosourcés, géosourcés, issus du recyclage et du réemploi) sont des atouts considérables pour améliorer l'impact environnemental des bâtiments. Leur utilisation dans les constructions et les rénovations se démocratise et plusieurs acteurs locaux sont engagés dans la production d'écomatériaux notamment biosourcés (bois, lin, chanvre, paille, ...).

Le développement stratégique de ces filières régionales nécessite en priorité de renforcer la gestion durable des ressources et de sécuriser les approvisionnements, d'adapter les capacités de transformation pour répondre aux besoins du marché, d'accélérer la certification des solutions techniques innovantes et d'accroître la compétitivité économique des écomatériaux. Enfin, il convient également de stimuler une demande forte en faveur de ces matériaux dans le bâtiment en accompagnant le changement des pratiques des acteurs et le développement des usages.

De forts potentiels dans la production d'énergies renouvelables liées au bâti



Les énergies renouvelables et de récupération liées au bâti concernent principalement l'énergie solaire photovoltaïque et thermique, la biomasse énergie (largement dominante), la géothermie très basse énergie et la récupération des calories sur les installations d'eau chaude sanitaire. Ces énergies renouvelables présentent un potentiel local considérable mais leur production affiche un retard par rapport aux objectifs régionaux, notamment pour les énergies solaires et géothermiques. Ceci est d'autant plus prégnant que la région est très dépendante de son approvisionnement en énergie : elle importe 72% de l'énergie finale consommée contre 45% au national.

Au-delà de réduire notre dépendance énergétique, la rénovation des bâtiments avec des solutions d'énergies renouvelables autoconsommées constitue une alternative nécessaire pour limiter leur impact environnemental et le recours aux énergies fossiles. Par ailleurs, les énergies renouvelables sont également un secteur stratégique en termes d'activité et d'emplois : selon les scénarii, environ 23 000 à 43 000 emplois pérennes pourraient être créés d'ici à 2050 en région.



A pour le bâtiment durable

L'ambition de massification des rénovations performantes



Annexe de la délibération 2024.00295

6

Face aux besoins d'amplifier le nombre des rénovations performantes et durables, la Région Hauts-de-France travaille à identifier des modèles pertinents et adaptés de rénovation massive.

La construction Hors-Site, qui consiste à fabriquer en usine ou en atelier des ensembles ou sous-ensembles de bâtiment à forte valeur ajoutée, adaptée à la rénovation, apporte des réponses concrètes et efficaces à ces enjeux. On estime que 30% à 40% des bâtiments seraient réhabilitables avec des solutions constructives et process Hors-Site. Considérant les récurrences importantes de formes bâties, il existe un véritable enjeu à caractériser les bâtiments susceptibles d'être rénovés en Hors-Site.

L'enjeu est de mettre en synergie les acteurs de l'offre et de la demande, autour d'outils mutualisés, d'offrir une lisibilité réciproque sur les besoins et capacités de chacun, de rendre cette filière attractive, et de faire la démonstration de sa pertinence en termes de coût et performance.

La rénovation avec des méthodes Hors-Site représente l'opportunité d'un marché de volume, avec une visibilité sur le long terme et une évolution vers des pratiques vertueuses et innovantes en créant un nouveau standard de rénovation industrialisée pour rénover plus vite, plus performant et plus confortable.

Les études nationales estiment le potentiel à plus de 20 000 emplois en Hauts-de-France, si l'approche de l'industrialisation était appliquée à l'ensemble du parc de logements (publics / privés) à rénover.

La mobilisation des acteurs du bâtiment durable



Le défi de la décarbonation des bâtiments requiert l'implication de l'ensemble des acteurs du monde économique, institutionnel, citoyen et de la recherche. A travers sa démarche rev3, la Région entend accélérer cette mobilisation en s'appuyant sur son leadership en matière de développement économique, de transition énergétique des territoires et d'adaptation au changement climatique.

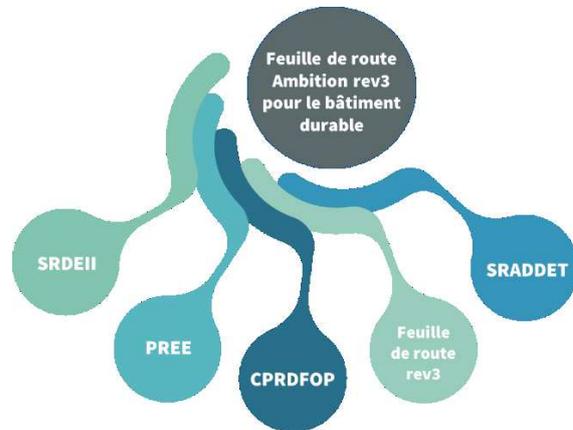
Trois enjeux transversaux et prioritaires sont identifiés pour orienter l'action de la feuille de route :

- **La mobilisation des maîtrises d'ouvrages** pour lesquelles les accompagnements techniques, juridiques et financiers doivent être renforcés vers les solutions de décarbonation et de massification.
- **Le développement et la qualification des filières professionnelles du bâtiment durable** nécessitent un soutien adapté pour viabiliser et généraliser les solutions bas carbone.
- **L'appropriation des enjeux énergétiques et environnementaux du bâtiment par les usagers et les citoyens**, condition de réussite à tout projet de rénovation.

Des cadres régionaux d'ambitions pour le climat, la formation et l'emploi, et au service de la transformation de l'économie régionale

Le bâtiment durable est à la croisée des multiples transitions climatiques, énergétiques, économiques et sociétales. Ces enjeux se retrouvent au sein des schémas et programmes régionaux que sont le SRADDET, le SRDEII, le CPRDFOP, le PREE et de la feuille de route rev3.

A ce titre, la feuille de route Ambition rev3 pour le bâtiment durable s'intègre dans les stratégies et les schémas régionaux en parfaite articulation avec leurs objectifs et programmes d'actions.



Le SRDEII - Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation - 2022 - 2028

Adopté en décembre 2022, le SRDEII définit les grandes orientations de l'action économique régionale pour le développement des entreprises, la transformation de l'économie régionale et pour un emploi pérenne et de qualité.

Dans son programme, le SRDEII ambitionne d'orienter le développement de l'économie régionale en s'appuyant sur la démarche rev3. Il s'agit d'une part d'accompagner les acteurs vers les dynamiques de transition et d'autre part, de soutenir la structuration des filières émergentes dans les domaines de rev3 parmi lesquels les secteurs du bâtiment durable, de l'économie circulaire et du mix énergétique.

Inscrit dans son programme d'actions, l'élaboration d'une feuille de route bâtiment durable permettra de mieux coordonner les ambitions croisées en matière de développement économique et de décarbonation du secteur du bâtiment.

Le SRDEII soutient l'industrialisation des process et des solutions constructives Hors-Site comme une des filières d'avenir concourant à l'objectif croisé de réindustrialiser le territoire.

Pour mettre en œuvre le SRDEII, la Région met en place un programme d'actions qui permettra d'accompagner les entreprises dans les secteurs du bâtiment.

Le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) - 2020 -2027

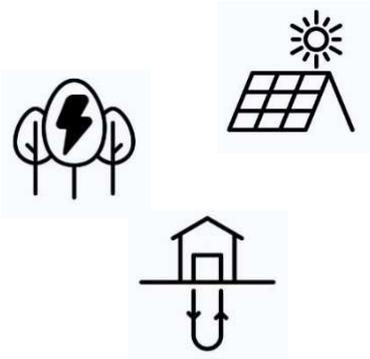
Lors de la séance plénière du 30 juin 2020, la Région Hauts-de-France a adopté son projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), approuvé par le Préfet de Région (arrêté préfectoral du 4 août 2020).

Le bâtiment est un secteur en première ligne pour l'atteinte de la neutralité carbone par la réduction des surfaces (liées à la démographie et à la sobriété foncière), la rénovation du parc et le recul des énergies fossiles.

Les objectifs énergétiques et climatiques affichés pour les bâtiments du secteur résidentiel et tertiaire sont les suivants (Source : SRADDET 2020) :

Résidentiel	Tertiaire
70% du parc rénové en 2030	70 à 80% du parc rénové en BBC réno d'ici 2050
100% du parc réhabilité en 2050	
Soit 63 000 rénovations BBC de logements par an	Réduction des consommations énergétiques par rapport à 2012 :
Sortie du chauffage fioul et du charbon en 2050	-25% en 2031 (-5 527 GWh/an) et
Réduction des consommations énergétiques par rapport à 2012 : -32% en 2031 (-15 430 GWh/an) et -54% en 2050 (-25 936 GWh/an)	-44% en 2050 (- 9 658GWh/an)
Réduction de GES par rapport à 2012 : -41% en 2031 (2 968KteqCO2/an) et -65% en 2050 (4 730KteqCO2/an)	Réduction de GES par rapport à 2012 :
Production d'énergie renouvelable pour l'eau chaude sanitaire : 23% des logements	-21% en 2031 (-1 226 KteqCO2/an)
	-37% en 2050 (-2 198 KteqCO2/an)
	Production d'énergie renouvelable pour l'eau chaude sanitaire : 40 % du parc tertiaire

Objectifs de production d'EnR liées au bâti (en GWh)

	2015	2031	
PHOTOVOLTAIQUE	126	1778	
SOLAIRE THERMIQUE	36	1015	
BOIS ENERGIE EN COLLECTIF	3051	5182	
BOIS ENERGIE PARTICULIER	4618	4618	
GEOTHERMIE BASSE ENERGIE	84	1029	

Le PREE - Programme Régional de l'Efficacité Energétique - 2020 - 2025

Ambition Rev3 pour le bâtiment durable



Annexe de la délibération 2024.00295

9

Le programme régional pour l'efficacité énergétique 2020-2025 décline les objectifs de rénovation énergétique fixés par le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires. Signé le 12 février 2020, il vise les objectifs suivants :

- ✓ Lever tous les obstacles à l'accélération des rénovations énergétiques dans le parc privé afin de réduire au maximum les consommations du secteur, d'améliorer le confort de vie dans les logements, et de soutenir et structurer la filière du bâtiment ;
- ✓ Définir un plan régional de déploiement de Guichets uniques de l'habitat (GUH) et promouvoir leur mise en réseau ;
- ✓ Arrêter les modulations régionales du cahier des charges du « Passeport Energétique du Logement » ;
- ✓ Proposer des actions pour la convergence des initiatives publiques et privées en matière de formation des professionnels du bâtiment ;
- ✓ Capitaliser les expérimentations et les innovations sur le parc public et privé.

CPRDFOP - Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles - 2022-2028

Le CPRDFOP se décline en quatre ambitions stratégiques :

- ✓ Identifier et répondre aux besoins de qualification ainsi qu'aux besoins en compétences des entreprises et des territoires, en lien avec les mutations économiques, sociétales et environnementales
- ✓ Elever le niveau de qualification des publics et favoriser leur insertion, leur inclusion et leur intégration professionnelles, en garantissant un accès à la formation pour tous, tout au long de la vie

- ✓ Construire et mettre en action une stratégie coordonnée d'orientation, d'information et d'accompagnement pour tous les publics tout au long de la vie
- ✓ Encourager et soutenir les innovations et les expérimentations en formation et en orientation pour mieux répondre aux besoins des entreprises, des territoires et aux aspirations des personnes.

En transversalité de ces ambitions, la Région s'est engagée dans un dispositif spécifique : « métiers d'avenir rev3 » dont la filière de la construction et la rénovation Hors-Site est l'un des trois thèmes majeurs.

La feuille de route Rev3 : Transformons les Hauts-de-France - 2022-2027

Adoptée le 23 juin 2022, cette feuille de route marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre de rev3. Elle entend accélérer la mobilisation des acteurs pour répondre aux défis des transitions énergétiques, économiques et sociétales.

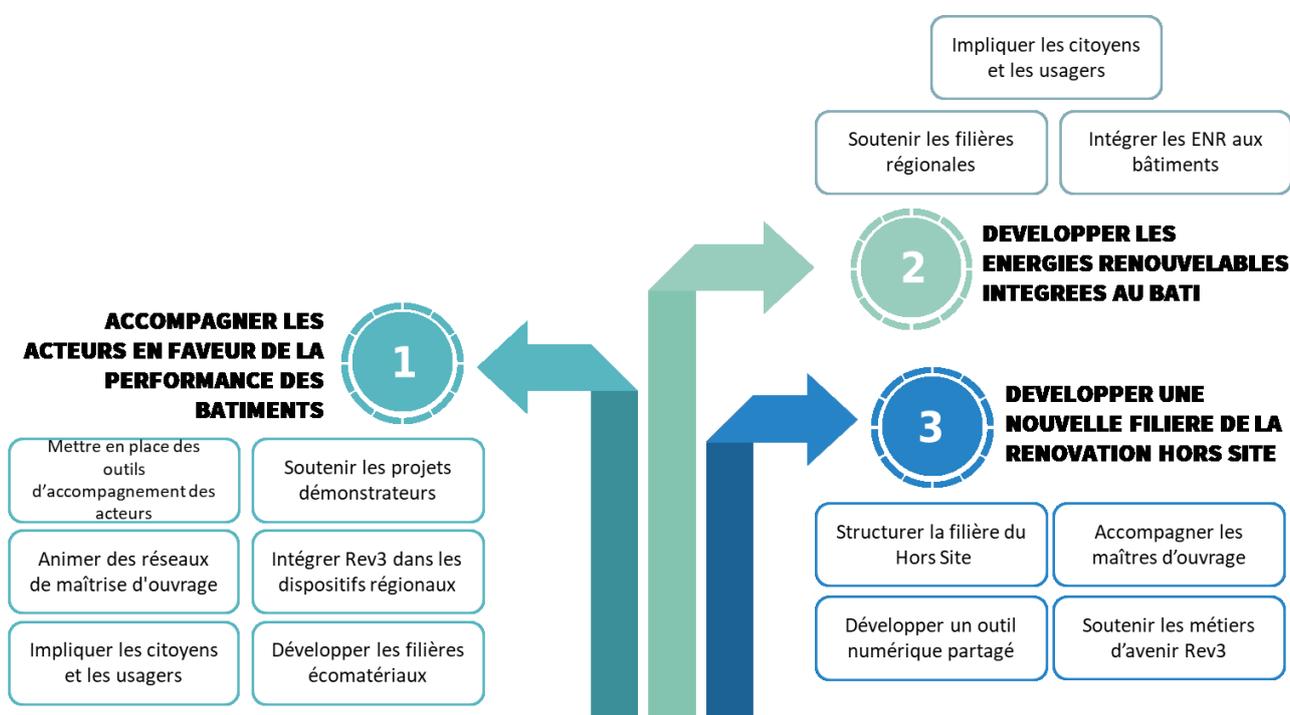
Cette feuille de route constitue le cadre général de rev3 dans lequel le bâtiment durable prend une place importante et s'articule avec les axes du mix énergétique et de l'économie circulaire, en tant que filières d'avenir stratégiques.

La feuille de route bâtiment durable est une déclinaison sectorielle des ambitions du cadre régional rev3. Elle vise à formaliser et organiser les orientations prioritaires en matière de décarbonation des bâtiments.

Elle s'articule également avec d'autres engagements rev3 de la Région Hauts-de-France, notamment avec sa feuille de route économie circulaire, le master plan forêt bois et le master plan bio-économie

Un plan d'actions partagé, structuré en trois axes stratégiques

La feuille de route rev3 pour le bâtiment durable vise à mettre en place des conditions favorables à la décarbonation du secteur du bâtiment en participant à la fois à l'émergence d'une demande soutenue en faveur des rénovations durables et à la qualification et la structuration d'une offre compétitive et innovante. Trois axes prioritaires ont été définis en lien avec les principaux enjeux de décarbonation des bâtiments et les priorités des cadres régionaux :



Les 3 axes stratégiques de la Feuille de route Ambition Rev3 pour le Bâtiment Durable

(Le détail des actions est décrit en annexe)



Axe stratégique 1 : Accompagner les acteurs en faveur de la performance énergétique et environnementale des bâtiments

L'amélioration de la performance énergétique et environnementale des bâtiments doit devenir la règle d'or dans les projets de rénovation. La performance s'appréhende dans une approche en qualité globale, c'est-à-dire en tenant compte de l'ensemble des enjeux du bâtiment en termes d'efficacité énergétique, de confort et de santé, de production d'énergie renouvelable, de fonctionnalité, d'utilisation de matériaux bas carbone, de gestion de l'eau, de préservation de la biodiversité, etc.

L'action de la Région et de ses partenaires vise à recueillir et à réunir les conditions de généralisation des rénovations performantes et durables. C'est là le cœur de l'action régionale. L'objectif est de mobiliser tous les acteurs de la rénovation (professionnels, maîtrises d'ouvrage, décideurs publics, citoyens...) et de déployer un ensemble d'accompagnements et d'outils visant à encourager la montée en qualité des projets de rénovation, la qualification des professionnels vers les solutions durables et la collaboration avec les décideurs publics et les financeurs. En outre, il s'agit d'aider à la décision et à la qualification des projets au travers de référentiels d'ambitions, d'apporter une ingénierie en amont des projets, d'adapter ou de créer des supports de formation métiers.

Le développement et la structuration des filières régionales d'écomatériaux et notamment de matériaux biosourcés (bois, lin, paille, ...) dans le bâtiment constituent une priorité de l'action régionale. Il s'agit avant tout de répondre aux besoins des filières pour faire émerger des solutions durables et de les pérenniser. Concomitamment à l'accompagnement des entreprises, il est nécessaire de travailler sur la qualification de la demande par la formation et le soutien aux projets.

- Action 1.1 : Accompagner la réalisation de projets démonstrateurs ou innovants
- Action 1.2 : Déployer des outils pour mobiliser et accompagner les professionnels et les maîtrises d'ouvrage
- Action 1.3 : Animer des réseaux de maîtrises d'ouvrage
- Action 1.4 : Intégrer les enjeux de performance des bâtiments dans l'ensemble des dispositifs régionaux
- Action 1.5 : Rendre les citoyens et usagers acteurs des opérations bâtimentaires
- Action 1.6 : Accompagner le développement et la structuration des filières écomatériaux



Axe stratégique 2 : Développer les énergies renouvelables intégrées au bâti

Le bâtiment est un formidable support au déploiement des énergies renouvelables et indirectement des filières régionales correspondantes. Il s'agit à la fois de soutenir les potentialités locales et de rendre attractif notre territoire pour disposer de l'ensemble des moyens de production et d'expertises nécessaires.

Pour les trois principales filières d'énergie renouvelable liées au bâtiment (biomasse énergie, solaire photovoltaïque et géothermie très basse énergie), l'action de la Région s'oriente prioritairement sur le soutien à la structuration et à la qualification des filières, notamment par la formation d'acteurs, l'appui à l'innovation, l'accompagnement à l'implantation et au développement des entreprises et le développement de nouveaux modèles de financement. Cela passe également par l'accompagnement des porteurs de projet publics et privés dans la réalisation d'opérations exemplaires, supports d'innovations et du développement des filières.

Action 2.1 : Soutenir les filières régionales

Action 2.2 : Accompagner l'intégration d'ENR appliquées aux bâtiments

Action 2.3 : Accompagner les projets impliquant des citoyens



*Solarisation du lycée
Cassini - Clermont*



*Forage géothermique
IMT Nord Europe – Douai*



Axe Stratégique 3 : Développer une nouvelle filière de la rénovation Hors-Site

La Région Hauts-de-France est un laboratoire de l'innovation de la rénovation des bâtiments. Elle a notamment été terre d'accueil des premières opérations EnergieSprong, utilisant des méthodes de préfabrication et d'industrialisation. Cependant, force est de constater que la massification des rénovations se heurte à des coûts beaucoup trop élevés, un manque de connaissance des acteurs sur les solutions innovantes, un manque de lisibilité des besoins et des marchés à engager et à une filière peu structurée.

Il s'agit d'orienter les actions portées par la Région et ses partenaires autour des nouvelles solutions et procédés, dits Hors-Site. L'objectif est de dépasser le stade de l'expérimentation pour déployer ces solutions de massification qui favoriseront notamment : l'amélioration de l'empreinte carbone, la baisse des coûts globaux, la réduction du délai de chantier (de 30% à 50%), l'accélération des rénovations, l'augmentation de la productivité et l'attractivité des métiers.

La priorité de l'action régionale est de soutenir la structuration de la filière par l'accompagnement de l'ensemble des acteurs (économiques, maîtres d'ouvrage, centres de ressources, formation, recherche, ...), de favoriser la rencontre entre l'offre et la demande autour d'une plateforme régionale mutualisée et d'identifier les nouveaux besoins, notamment en formation, via le dispositif des métiers d'avenir rev3.

Action 3.1 : Accompagner la structuration de la filière Hors-Site

Action 3.2 : Accompagner et former les maîtres d'ouvrage vers la mise en œuvre d'opérations de rénovation massifiées utilisant le Hors-Site

Action 3.3 : Fédérer les acteurs autour d'un outil numérique partagé

Action 3.4 : Soutenir les Métiers d'avenir rev3



*Réhabilitation
EnergieSprong
Hem*

Des ambitions transversales aux politiques régionales

Eu égard à la transversalité du sujet « bâtiment durable », les enjeux sont portés à travers plusieurs politiques régionales, en particulier celles concernant le logement, l'aménagement du territoire, le patrimoine régional, le développement économique, la formation initiale et professionnelle, le numérique...

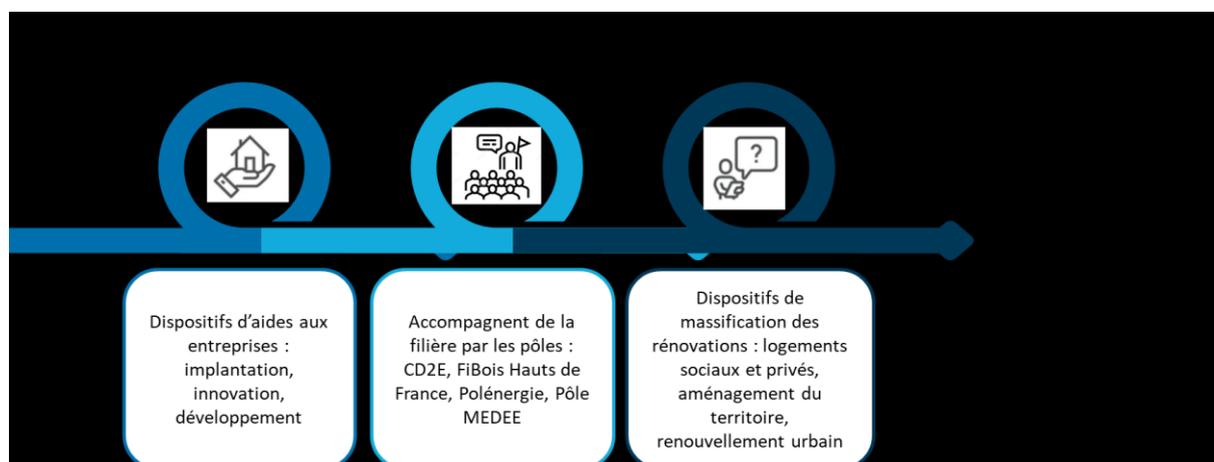
La gouvernance de la feuille de route rev3 bâtiment durable veille à la mise en cohérence

et à la coordination des objectifs et des actions au sein de l'institution.

La mise en œuvre de la feuille de route rev3 bâtiment durable s'appuie également sur les complémentarités et les synergies avec les différents programmes et dispositifs régionaux intervenant sur la rénovation énergétique des bâtiments et le développement économique des filières.

Cette articulation porte principalement sur trois leviers qui visent à :

- Accompagner l'offre : aides aux entreprises, soutien à l'innovation, à la R&D, modernisation des outils de production...
- Accompagner la demande par des dispositifs d'aides régionales : rénovations des logements sociaux et privés, Service Public de l'Efficacité Energétique, soutien à l'aménagement des territoires, aux projets de renouvellement urbain...
- Soutenir les pôles d'excellence et centres de ressources pour animer, former, fédérer les acteurs : FiBois HDF, CD2E, Pôlenergie, pôle MEDEE...



En réponse à l'ambition stratégique de faire de rev3 le fil rouge des actions régionales, l'articulation des objectifs du bâtiment durable se fait également à travers l'intégration de critères rev3 dans les politiques et les dispositifs régionaux concernés, dit « marqueur rev3 ».

Enfin, pour amplifier la mobilisation des acteurs locaux, la Région a mis en place des outils de financement innovants :

- Rev3 Capital : instrument financier intervenant en fonds propres au capital pour des entreprises régionales porteuses de projets de développement au cœur de rev3,
- SEM Energies Hauts-de-France : outil de développement régional qui accompagne le déploiement des énergies renouvelables par des participations minoritaires sous forme de fonds propres au capital de sociétés de projet,
- Service Public de l'Efficacité Energétique : opérateur public mettant en œuvre un mécanisme de tiers-financement et d'accompagnement des propriétaires de logements individuels et collectifs.

ANNEXE Ambition rev3 pour le bâtiment durable : le programme d'actions

CADRE RÉGIONAL ET OBJECTIFS GLOBAUX DU BÂTIMENT DURABLE

SRADDET	SRDEII	Feuille de route REV3	CPRDFOP	PREE
Agir sur l'attractivité économique, les dynamiques interterritoriales, les modèles d'aménagement ainsi que sur la gestion des ressources	Transformer l'économie régionale en soutenant les initiatives locales, le développement de filières, la recherche et l'innovation.	Accélérer la mobilisation et l'accompagnement des acteurs vers les objectifs de décarbonation et de transformation durable de l'économie régionale	Identifier les besoins en formation et y répondre par la construction d'une stratégie coordonnée d'information, d'orientation et d'accompagnement au service d'une montée en qualification des publics	Accompagner les bailleurs, les propriétaires privés et les occupants pour la réalisation des travaux de rénovation énergétique de leurs logements ou de leurs locaux privés à usage tertiaire.



FEUILLE DE ROUTE REV3 POUR LE BÂTIMENT DURABLE 2023 - 2027

Les enjeux prioritaires

L'importance de généraliser les rénovations performantes



Des filières régionales d'avenir autour des écomatériaux



Des potentiels de production d'énergies renouvelables



Une opportunité de massifier les rénovations performantes avec le Hors-Site



La mobilisation et l'accompagnement des maîtrises d'ouvrages



Le développement et la qualification des filières professionnelles du bâtiment durable



L'appropriation des enjeux bâtimentaires et énergétiques par les usagers et citoyens



Axe 1 : Accompagner les acteurs en faveur de la performance énergétique et environnementale des bâtiments

Objectifs spécifiques

Actions

Moyens de mise en œuvre

Indicateurs de suivi

Objectif 1.1 Favoriser l'approche en qualité globale des bâtiments et généraliser l'amélioration de la performance énergétique dans les projets de rénovations.

Action 1.1 : Accompagner des projets démonstrateurs ou innovants

- Projets exemplaires rev3
- Expérimentations

2,5 ETP Région

Indic 1.1.1 : Nombre de projets démonstrateurs accompagnés

Budget FRATRI / FEDER
Moyens financiers : Rev3 Capital

Objectif 1.2 Développer un tissu économique fort et compétitif dans le domaine du bâtiment durable.

Action 1.2 : Déployer des outils pour mobiliser et accompagner l'ensemble des acteurs vers les solutions bâtiment durable

- Outil (Référentiel rev3, Trophée rev3 du bâtiment durable, Grille d'évaluation)
- Formation à l'utilisation des outils rev3
- Formation thématique Bâtiment durable
- Formation Intégrée au Travail
- Accompagnement à l'élaboration de stratégie patrimoniale

Opérateur régional : CD2E, Fibois HDF

Indic 1.2.1 : Mise en place des livrables

Partenariat :

- ADEME
- Région
- Autres directions régionales

Indic 1.2.2 : Nombre de personnes formées

Objectif 1.3 Stimuler l'émergence d'une demande soutenue en déployant des accompagnements adaptés.

Action 1.3 : Animer des réseaux

- Réseau des Conseillers en Energie Partagés
- Réseau des Collectivités Territoriales et syndicats d'énergie

Indic 1.2.3 : Nombre de stratégies patrimoniales accompagnées

Objectif 1.4 Inciter à l'implication des citoyens et usagers dans les opérations bâtimentaires.

Action 1.4 : Intégrer les enjeux de performance des bâtiments dans l'ensemble des politiques régionales

Indic 1.3.1 : Nombre de participants aux réunions de réseaux

Indic 1.4.1 : Nombre de dispositifs régionaux intégrant les enjeux de performance des bâtiments

- Cellule inter-directions rev3
- Intégration de critères « bâtiment durable » dans les dispositifs régionaux
- Mise en place d'une équipe technique inter-directions

Action 1.5 : Rendre les citoyens et usagers acteurs des opérations bâtimentaires

- Reconnaissance de l'exemplarité des démarches d'analyse des besoins et de conception participative
- Soutien aux Assistances à Maîtrise d'Usage permettant de concourir à l'optimisation des performances énergétiques

Indic 1.5.1 : Nombre de projets impliquant les citoyens, habitants ou usagers des opérations soutenues

Objectif 1.5 Soutenir le développement des filières productrices d'écomatériaux dédiées au bâtiment.

Objectif 1.6 Favoriser l'intégration d'écomatériaux régionaux dans les projets de rénovation.

Action 1.6 : Accompagner le développement et la structuration des filières écomatériaux

- Appui aux solutions innovantes (R&D, essai et certification)
- Diagnostic des besoins d'adaptation des unités de transformation
- Sensibilisation et formation des acteurs (techniques et économiques)
- Soutien à la méthode du coût global élargi
- Animation du Pacte Bois Biosourcé
- Soutien à l'expérimentation des projets de déconstruction (gisement, stockage et certification)

1,5 ETP

Budget : FRATRI / FEDER / Actes / Plan booster filière, IPIN (DEN)

Moyens financiers : Rev3 Capital

Opérateurs régionaux :
Fibois HDF, CD2E,

Partenariat : ADEME, autres directions ressources (DATL, DEN, DTER)

Indic 1.6.1 : Nombre de projets accompagnés

Indic 1.6.2 : Nombre d'entreprises régionales par filières

Indic 1.6.3 : Nombre de personnes formées/sensibilisées

Indic 1.6.4 : Nombre de signataires du Pacte Bois Biosourcé

Axe 2 : Développer les énergies renouvelables intégrées au bâti

Objectifs spécifiques	Actions	Moyens de mise en œuvre	Indicateurs de suivi
<p>Objectif 2.1 Soutenir les filières régionales et l'innovation dans le domaine des énergies renouvelables.</p> <p>Objectif 2.2 Augmenter la part des énergies renouvelables intégrées au bâti dans le mix énergétique régional pour garantir un approvisionnement en énergie sûr et durable permettant de tendre vers l'indépendance énergétique et de préserver l'environnement pour les générations futures.</p> <p>Objectif 2.3 Inciter au développement de projets de production par les citoyens.</p>	<p>Action 2.1 : Soutenir les filières régionales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Photovoltaïque : Etude des besoins : emploi et formation Encourager l'implantation d'entreprises • Géothermie : Formation de foreurs qualifiés sur le territoire Formation d'ambassadeurs géothermie • Biomasse individuelle et collective : Soutien des filières d'approvisionnement régional Appui aux solutions alternatives / innovantes <p>Action 2.2 : Accompagner l'intégration d'ENR appliquées aux bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> • Photovoltaïque : Soutien aux projets d'entreprises / collectivités AAP massifier le solaire en HdF : aide à la décision et aide à l'investissement Soutien aux projets d'autoconsommation collective ou intégrant une innovation • Géothermie : Accompagnement des projets publics ou privés Vulgarisation et sensibilisation Opérations innovantes et stockage inter-saisonnier de chaleur • Biomasse individuelle et collective : Soutien aux projets de biomasse énergie Accompagnement des projets innovants <p>Action 2.3 : Accompagner les projets impliquant des citoyens</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appel à projets soutenant les projets citoyens • Soutien aux projets mixtes (public/privés/citoyens) • Développement de communautés d'EnR 	<p>3 ETP Région</p> <p>Budget : FRATRI / FEDER / Plan booster</p> <p>Moyens financiers : SEM énergie</p> <p>Structures d'animation régionale:</p> <ul style="list-style-type: none"> • CD2E, • Pôlénergie, • Fibois HDF, • Unilassalle Beauvais <p>Autres partenaires financiers : ADEME</p>	<p>Indic 2.1.1 : Nombre d'entreprises par filière en Région Hauts-de-France</p> <p>Indic 2.1.2 : Nombre de personnes formées et qualifiées</p> <p>Indic 2.1.3 : Nombre d'emplois par filière</p> <p>Indic 2.2.1 : Puissance installées par EnR accompagnées</p> <p>Indic 2.2.2 : Emissions de GES évitées</p> <p>Indic 2.2.3 : Nombre de projets accompagnés</p> <p>Indic 2.3.1 : Nombre de projets accompagnés</p> <p>Indic 2.3.2 : Nombre de citoyens engagés</p>

Axe 3 : Développer une nouvelle filière de la rénovation hors site

Objectifs spécifiques	Actions	Moyens de mise en œuvre	Indicateurs de suivi
<p>Objectif 3.1 Créer une nouvelle filière régionale Hors-Site au service des rénovations.</p> <p>Objectif 3.2 Structurer une offre de formation certifiée et adaptée aux besoins de la filière.</p> <p>Objectif 3.3 Déployer des rénovations Hors-Site à grande échelle.</p>	<p>Action 3.1 : Accompagner la structuration de la filière Hors-Site</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutien à la transformation de la filière vers les solutions Hors-Site (implantation, développement, R&D) AAP industrialisation et préfabrication <p>Action 3.2 : Accompagner et former les maîtres d'ouvrage vers la mise en œuvre d'opérations massifiées avec du Hors-Site</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation et sensibilisation Développement d'outil d'aide à la décision <p>Action 3.3 : Fédérer les acteurs autour d'un outil numérique partagé</p> <ul style="list-style-type: none"> Création d'un portail numérique mutualisé entre l'offre et la demande, outil de planification et de mise en lisibilité Création d'un jumeau numérique du parc bâti régional pour massifier. <p>Action 3.4 : Soutenir les Métiers d'avenir Rev3</p> <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic approfondi des besoins de la filière Développement d'un référentiel compétence emploi formation dédié au Hors-Site en région 	<p>2,5 ETP Région</p> <p>Budget : FEDER – FRATRI</p> <p>Moyens financiers : Rev3 Capital</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> URH, Ressorts, ADEME, CD2E, FIBOIS HDF, Autres directions régionales. <p>Subvention : AAP Life SIP Climat</p>	<p>Indic 3.1.1 : Nombre d'entreprises</p> <p>Indic 3.1.2 : Nombre d'emplois dans la filière</p> <p>Indic 3.2.1 : Nombre de MOA formées</p> <p>Indic 3.2.2 : Outils d'aide à la décision mis en place</p> <p>Indic 3.3.1 : Nombre d'utilisateurs du portail</p> <p>Indic 3.3.2 : Nombre de bâtiments au sein du portail</p> <p>Indic 3.4.1 : Nombre de personnes formées</p>